

Accéder aux informations des organes publics

L'outil

Objet :

L'objet de cet outil est d'accéder aux informations détenues par les organes publics afin d'améliorer la vie des populations.

En Inde, les ONG et les militants ont utilisé l'approche pour aider les pauvres en :

- Recueillant des informations sur les dépenses de travaux publics, les marchés gouvernementaux, les salaires de la main-d'œuvre saisonnière et le détail des denrées de base fournies aux pauvres.
- Se servant des informations pour améliorer la gouvernance grâce à :
 - une prise de décision participative – les communautés sont impliquées dans les prises de décisions qui les touchent.
 - la transparence – les communautés savent ce que font les agents de l'Etat.
 - la reddition de compte – les communautés peuvent forcer les agents de l'Etat à rendre compte de leurs actions.

L'outil peut servir dans n'importe quelle situation où le manque d'informations constitue un obstacle majeur à l'obtention d'une meilleure gouvernance. Les ONG, les militants, les associations de résidents et les chefs de communauté qui travaillent avec les pauvres et les personnes marginalisées le trouveront utile.

Travaux :

- ① Identifier le problème à résoudre.
- ② Comprendre la loi en matière de droit à l'information. Découvrir l'expérience de tiers dans ce domaine.

A ne pas perdre de vue

★ Il n'est pas nécessaire de disposer d'une législation spécifique sur le "droit à l'information" pour accéder à l'information détenue par les organes publics. En l'absence d'une loi particulière, envisager d'autres moyens d'obtenir l'information. Ainsi par exemple, vous pouvez invoquer des dispositions constitutionnelles, des lois sur la protection de l'environnement, la législation du travail, et ainsi de suite.

★ Avant de faire une demande officielle d'information, il faut d'abord vérifier si l'information n'est pas déjà dans le domaine



- 3 Sensibiliser l'opinion et susciter l'intérêt du groupe cible. Employer des stratégies de communication telles que des réunions de rue, des affiches et des chansons.
- 4 Renforcer les capacités du groupe cible à comprendre et à se servir efficacement de leurs droits pour améliorer leurs conditions de vie. Faire usage de stratégies telles que des programmes de formation et des visites de sensibilisation.
- 5 Identifier la nature exacte de l'information requise.
- 6 Identifier la ou les sources potentielles de l'information et la procédure à suivre pour l'obtenir.
- 7 Soumettre une demande officielle.
- 8 Si l'information vous est refusée, faire appel auprès de l'agent compétent désigné. Se servir des médias et du grand public pour protester et faire pression sur les agents de l'Etat.
- 9 Si vous ne parvenez toujours pas à obtenir l'information, déposer une requête auprès du tribunal, si possible.
- 10 Une fois que vous disposez de l'information, la contrôler en procédant à des vérifications croisées auprès de la population locale ou à des inspections sur le terrain.
- 11 Analyser l'information et discuter des résultats avec les personnes concernées.
- 12 Utiliser l'information pour provoquer le changement souhaité. User de stratégies telles qu'une audience publique pour responsabiliser les agents de l'Etat.

public – par exemple sur un site Web.

★ Etre très précis quant à la nature de l'information requise. Une demande d'information qui est vague est inefficace.

★ Pour un impact maximum, adapter les supports de communication (affiches, chansons, etc.) au contexte local.

★ Créer des réseaux avec des tiers afin de mettre en commun vos expériences et de vous entraider.

Pour en savoir plus

Découvrez l'outil détaillé et d'autres ressources et outils associés en visitant

www.policy-powertools.org

Contactez Sushil Saigal à sushil@winrockindia.org

Le lecteur trouvera des informations complémentaires sur **www.winrockindia.org**



WINROCK
INTERNATIONAL
INDIA